

OUTILS POUR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FILLES
ET LES GARÇONS À L'ÉCOLE

L'égalité entre filles et garçons et la mixité dans l'orientation scolaire et professionnelle

Une double finalité : égalité d'accès et mixité des filières

Les objectifs d'égalité dans l'orientation et de mixité dans les formations sont régulièrement rappelés dans les textes officiels. Les enjeux sont connus et se posent tout autant en termes de discrimination que d'efficience socio-économique. Il s'agit en effet d'une part de réduire les inégalités dans l'accès à l'ensemble des formations et des métiers, et d'autre part de remédier à l'absence de mixité qui entrave la vitalité et le dynamisme des organisations sociales et économiques.

Les données statistiques disponibles sont de plus en plus nombreuses pour dresser un constat des différences d'orientation entre filles et garçons et des inégalités qui peuvent en résulter (voir les constats dans « Fondements et enjeux »). Les académies réalisent des bilans annuels sexués de l'orientation et de l'affectation. Les établissements eux-mêmes peuvent interroger les services statistiques pour réaliser leur propre état des lieux et le comparer avec celui de leur académie, ce qui permet de mieux cerner encore la réalité des enjeux.

Pour autant, si l'on observe certaines évolutions, les constats d'inégalités perdurent, ce qui rend nécessaire un constant rappel des objectifs en ce domaine, avec dans le même temps le risque du découragement face au peu d'évolution constatée. Aussi est-il essentiel de considérer la lutte contre les inégalités comme un enjeu institutionnel, qui se doit d'articuler à la fois l'engagement de la direction, la définition d'objectifs communs, et la répartition de la contribution de chaque membre de l'équipe éducative. Pour l'Éducation nationale, les deux principaux textes qui légitiment les actions éducatives visant l'égalité dans l'orientation sont :

- d'une part le parcours Avenir (article L. 337-1 du Code de l'éducation modifié par l'arrêté du 1-7-2015), précédemment parcours Individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. Ce texte fixe les orientations éducatives et ses annexes fournissent des pistes pour leur mise en œuvre effective. Le parcours Avenir accorde une place majeure à l'égalité et à la mixité, qui est renforcée par rapport aux précédents textes de cadrage sur l'orientation ;
- la Convention interministérielle 2013-2018 pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons dans le système éducatif, et en particulier son axe 3 relatif au développement « d'une plus grande mixité dans les filières de formation à tous les niveaux d'étude ». La Convention est un texte qui fixe pour une période donnée (en l'espèce cinq ans) les engagements que prennent plusieurs parties dans le cadre d'objectifs de progrès qu'elles se sont fixés. L'Éducation nationale en est l'une des signataires. Concernant l'orientation, il s'agit notamment de renforcer la diffusion et d'assurer la visibilité des connaissances quantitatives et qualitatives, de promouvoir l'égalité des parcours, d'exclure les stéréotypes sexistes et de promouvoir la mixité.

Dans ce qui suit, il sera surtout fait référence au parcours Avenir, dont les objectifs englobent ceux de la Convention, qui porte également sur d'autres aspects de l'égalité.

Le second objectif du parcours Avenir (art. L. 337-1) vise explicitement à « encourager la diversification des parcours d'orientation des filles et des garçons et favoriser la mixité des filières de formation et des métiers ». Le premier objectif quant à lui est d'« éclairer les choix d'orientation de l'élève, préparer son insertion professionnelle et gérer au mieux les différentes transitions, auxquelles il aura à faire face tout au long de sa vie ». Il ne peut à l'évidence être envisagé sans aborder la question des déterminants – dont ceux de genre – ni sans prendre en compte la réalité sexuée de l'emploi et des conditions de travail et de salaires encore fortement inégalitaires. Parmi les enjeux du parcours figure explicitement la « représentation équilibrée des filles et des garçons, des femmes et des hommes au sein des filières de formation et des métiers ».

Les finalités sont donc doubles et indissociables :

- à un niveau individuel, il s'agit de permettre un égal accès aux formations quel que soit le sexe de l'élève, par exemple par une information non stéréotypée. L'objectif est de surcroît le développement de compétences de chacun-e. Il en sera question plus loin ;
- par ailleurs, le parcours Avenir comme la Convention ont des objectifs sociaux relatifs à la réduction de la ségrégation sexuée des filières, qui engendre un cortège d'effets contre-productifs : limitation du potentiel de recrutement à un seul sexe ; moindre innovation ; moindre qualité de vie en formation et au travail du fait de conduites sexistes ou régressives ; etc.

Donner du sens aux actions

La multiplicité des enjeux rend ainsi nécessaires et légitimes les actions en faveur de l'égalité et de la mixité, qui sont de fait déjà nombreuses dans le champ de l'orientation. Mais cette multiplicité peut avoir pour effet de brouiller le sens et la lisibilité des actions. Or, la portée d'une activité est limitée si ses objectifs ne sont pas identifiés et reconnus comme légitimes. La clarification de ses propres intentions est ainsi d'autant plus nécessaire, tout comme la définition d'objectifs opérationnels. Par exemple, veut-on accroître le nombre de vœux d'orientation de filles ou de garçons dans des secteurs où elles/ils sont minoritaires alors que ces filières sont porteuses d'emploi ? Souhaite-t-on réduire le nombre de vœux d'orientation vers des filières très sélectives dans lesquelles filles ou garçons sont très majoritaires et qui les exposeront davantage à des réorientations subies ? L'objectif est-il d'accompagner les élèves minoritaires de genre dans leur orientation, leur transition et leur intégration dans leur future formation ?

Par ailleurs, l'ampleur des différences d'orientation et d'insertion entre filles et garçons rend illusoire les interventions ponctuelles et isolées, tant les déterminismes sont puissants. Il est en ce domaine indispensable de mener une réflexion et de construire une programmation concertées avec l'ensemble des intervenant-e-s. La neutralisation des stéréotypes et des préjugés de genre, l'exposition à des modèles d'insertion atypiques, ou encore l'incitation à diversifier ses intérêts ne peuvent donner de résultats que dans la constance, la répétition et la cohérence des discours. Il peut ainsi être judicieux d'organiser une ou plusieurs « actions-phare » dans l'année pour donner de la visibilité, et d'utiliser la perspective de ces actions pour mettre en place des temps de préparation ou de bilan qui seront autant d'opportunités de réflexion et d'échanges sur le sujet.

Si l'égalité dans l'orientation est un objectif partagé, il devra être traduit en fonction de la situation de chaque établissement dans son territoire. Par exemple, pour problématique récurrente, les différences de choix d'orientation vers les filières scientifiques ne se posent pas dans les mêmes termes selon le niveau de réussite en maths, lui-même corrélé de façon sensible avec l'origine sociale. Ainsi, en fin de 2^{nde}, les différences filles-garçons sont peu marquées pour les élèves qui obtiennent les meilleurs résultats, alors qu'elles le sont beaucoup plus fortement pour les élèves qui ont un niveau moyen, les filles hésitant davantage que les garçons à poursuivre vers une filière scientifique. Un tel constat, s'il se vérifie dans son propre établissement et s'il est considéré comme un enjeu majeur en termes d'égalité, pourra alors conduire à mettre en place des actions spécifiques là où d'autres objectifs, à partir de constats différents, pourront être retenus ailleurs.

Dans tous les cas, les actions éducatives pour l'égalité dans l'orientation et l'insertion doivent se concevoir comme un projet de l'établissement, qui les légitimera et les inscrira dans la durée.

Développer des compétences, pas seulement des savoirs

Aux plans didactique et pédagogique, l'approche éducative du parcours Avenir reprend les préconisations de l'Union européenne de « favoriser l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie », avec donc une évolution sensible de l'approche éducative : le parcours doit en effet non seulement « être conçu comme une ouverture culturelle, en articulation avec les contenus disciplinaires, permettant un enrichissement des représentations des métiers et des formations », mais également [se fonder] sur l'acquisition de compétences et de connaissances relatives au monde économique, social et professionnel, dans le cadre des enseignements disciplinaires, l'ancrage dans les enseignements [devant] permettre à l'élève, d'acquérir les compétences et connaissances suffisantes pour se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation raisonnés et éclairés. » Si l'accès à l'information joue un rôle essentiel, il s'agit en outre de développer des compétences durables.

L'orientation est à considérer non comme un acte à réaliser à un moment donné (par exemple en fin de 3^e, après le bac, après un bac +2, etc.), mais bien comme une compétence – à faire des choix, à prendre des décisions – concernant sa propre vie. Ainsi, en même temps que l'on travaille pendant l'année de 3^e à construire le projet pour l'année suivante, on acquiert des savoirs et des modes de raisonnement qui seront utilisables pour les échéances futures, de la même manière que ce qui se travaille en mathématiques ou en langues ou dans l'apprentissage de la vie en collectivité.

L'orientation constitue un apprentissage. On ne peut s'empêcher d'établir ici un parallèle avec le renouvellement d'approche de la santé, où l'objectif est notamment de développer et préserver des ressources pour faire face et décider dans des situations nécessairement imprévisibles. Une telle approche, que l'on peut qualifier d'émancipatrice, suppose d'apprendre à se situer dans son environnement, et donc à comprendre de quelles façons le fait d'être fille ou garçon influe sur la façon de se penser, sur la façon dont les autres nous perçoivent, ou encore sur les facteurs privilégiés dans les décisions et sur les conséquences de ces décisions. L'objectif est d'apprendre à reconnaître et décoder les normes sociales.

Développer de telles compétences supposera de mettre les élèves en action, notamment par des études de cas. Par exemple, on proposera une situation de décision en indiquant qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon, afin de comparer ensuite les normes qui interviendront pour déterminer la décision à prendre ou la conduite à tenir en fonction du sexe. On pourra également facilement et avec profit travailler sur l'analyse des publicités, afin de faire acquérir des repères durables sur la façon dont s'opèrent les conditionnements aux rôles sociaux de sexe. On pourra également faire construire des argumentaires pour convaincre un-e employeur-e de prendre en stage un-e élève minoritaire de genre, ou des parents face à un choix jugé atypique pour une fille ou un garçon. Toutes ces activités concourent non seulement à une prise de conscience des déterminants, mais contribuent à donner des compétences pour agir sur son propre environnement.

Construire et gérer l'interdisciplinarité

Le parcours Avenir insiste sur le fait que toutes les disciplines sont potentiellement impliquées. Mais si l'on n'y prend garde, aucune discipline ne pourrait finalement s'impliquer réellement : ce qui est supposé être l'affaire de tous peut parfois ne plus être l'affaire de personne. De plus, il faut faire en sorte que l'élève relie ces connaissances à sa propre situation, en sorte qu'il les conçoive comme un « savoir agir » qui lui permettent de faire des choix et prendre des décisions.

Il est donc indispensable de définir collégialement un référentiel des connaissances et des compétences à développer concernant leur orientation, leur prise de décision ou leur insertion sociale et professionnelle (les annexes au texte sur le parcours Avenir fournissent déjà de nombreux éléments). À ce premier niveau, on intégrera les connaissances et les compétences à développer à propos de la construction différenciée et inégalitaire entre le féminin et le masculin. On déterminera ensuite quelle sera la contribution de chaque adulte, en sorte d'intégrer la problématique aux enseignements sans la surajouter. La réflexion spécifique sur le rôle joué par le sexe et les actions à conduire pourront alors s'inscrire légitimement dans cette réflexion globale. Cela ne va pas de soi et demande pilotage, concertation et formation.

La découverte du monde économique et professionnel

C'est le premier objectif du parcours Avenir : « Permettre aux élèves de comprendre le monde économique et professionnel dans toute sa diversité. » Les enseignements doivent « montrer comment les femmes et les hommes se sont appuyés sur les atouts de leur environnement économique et géographique pour transformer le monde social dans lequel ils évoluent ». Il y a là une évidente opportunité pour traiter de la différenciation des rôles sociaux de sexe. Pour que l'élève comprenne l'environnement social et professionnel, il lui faut en effet comprendre que cet environnement n'est pas neutre, qu'il s'est construit sur des droits et devoirs différents entre les femmes et les hommes, avec des formes variables selon les secteurs, les métiers et les époques. On pourra ici s'attacher à un ou deux secteurs d'activité en particulier, ce qui permettra d'y découvrir la diversité des métiers, d'observer les différences de répartition ou de salaire entre femmes et hommes, et de pointer les évolutions actuelles dans le sens de plus d'égalité ou de mixité (on pourra aussi naturellement pointer les freins et les inerties).

De même doivent être données « quelques notions clés du droit du travail », qui permettront de rappeler que l'égalité de droit est récente, et de quelles façons elle ne se traduit pas encore pleinement dans les faits. La construction d'une fresque historique semble ici aller de soi. Le parcours Avenir invite explicitement à aborder « la question des discriminations dans le monde économique et professionnel ». Afin d'éviter toute confusion, il faudra ici bien définir cette notion (le fait d'être victime d'un traitement défavorable en raison d'une caractéristique dont on est porteur), et montrer qu'elle peut être directe (un acte volontaire à l'égard d'une personne ou un groupe, comme lors d'une embauche) ou indirecte (résultant du fonctionnement du système, comme dans les différences de retraites entre femmes et hommes).

« La place des innovations dans la vie économique et sociale » peut parfois, et bien involontairement sans doute, conduire à passer sous silence le rôle des femmes en ce domaine. On pourra s'attacher ici à ne pas présenter que des innovations attachées à des hommes. Il faudra ici faire un effort de recherche pour ne pas s'en tenir à quelques modèles emblématiques (voir le tumblr « invisibilisées » ou le site « Les expertes »).

Concernant enfin « les enjeux de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes », il est important de montrer que les enjeux se situent à plusieurs niveaux, à la fois en terme d'épanouissement personnel auquel aspire chacun-e, de liberté qui est un droit fondamental, mais aussi de valeur ajoutée pour l'ensemble de la société. Le lien pourra être fait par exemple entre égalité professionnelle et développement socio-économique, grâce aux comparaisons internationales (voir les études de l'OCDE à ce sujet). La notion même d'« égalité professionnelle » pourra être discutée et méritera d'être clarifiée ; les enseignant-e-s en philosophie pourront apporter ici une précieuse contribution.

Le sens de l'engagement et de l'initiative

« Cette compétence travaillée dans le parcours doit permettre aux élèves d'observer, de réfléchir, d'agir et de décider face aux tâches qu'ils auront à réaliser dans leurs activités de connaissance du monde économique et professionnel et dans leurs choix d'orientation. » L'enjeu est ici de parvenir à favoriser une certaine distanciation de soi dans la mesure où les décisions d'orientation nous engagent totalement, puisqu'elles s'inscrivent dans – et ont des effets – sur l'histoire personnelle et familiale, les perspectives d'avenir, les conditions d'existence, les relations sociales et amicales, etc... Pour ce qui concerne les formations et les métiers (encore) très genrés, le sens de la décision en ce domaine ne peut être neutre au regard de son sexe ou de son identité sexuelle ainsi que des rôles sociaux associés à son sexe, et notamment ce que les autres attendent de nous ou bien ce qu'ils pensent souhaitables pour nous.

Concrètement, cela peut prendre la forme d'une réflexion, avant ou après une activité de recherche, sur les raisons qui ont fait choisir de s'intéresser à tel ou tel métier, ou à l'inverse d'avoir écarté tel autre. On pourra ainsi attirer l'attention sur la façon dont l'information est sélectionnée à partir de stéréotypes de genre. On pourra également montrer que la façon même de parler des métiers est genrée, certains étant « spontanément cités au féminin (infirmière) et d'autres au masculin (agriculteur) », avec des effets sur la visibilité des minoritaires, d'obstacle à l'identification, de moquerie pour les garçons minoritaires ou de contrainte sur l'apparence pour les filles minoritaires.

Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

La découverte des métiers et des formations se fait inévitablement au prisme du genre, ce qui a fait préciser ici que l'un des objectifs sera de « prendre conscience et dépasser les stéréotypes [...] de sexe et faire évoluer ses représentations liées aux métiers et aux formations ».

Si les notions de stéréotype et de représentation sont aujourd'hui banalisées, les mécanismes présidant à leur maintien et à leur évolution ne le sont pas encore suffisamment. L'objectif ne peut pas être d'éliminer les stéréotypes, qui sont indispensables à notre fonctionnement cognitif. De même que les représentations, ils ont une fonction sociale, ils sont un repère d'appartenance à un groupe. Le premier objectif sera d'abord d'être vigilant à ne pas activer les stéréotypes pendant l'information et la réflexion sur les formations et les métiers : une fille peut ne pas s'intéresser à une activité si elle est présentée sous des traits masculins, et inversement bien entendu.

Par ailleurs, le stéréotype étant une croyance, il est pertinent de demander aux élèves d'exprimer ce qui justifierait cette croyance, pour ensuite travailler sur leurs théories explicatives. Il faudra prendre garde à ne pas ridiculiser ou attaquer frontalement la croyance, mais davantage de proposer des exemples et des situations qui la démentent. Par exemple, l'argument de la force physique justifiant l'absence de femmes dans certains métiers est mis à mal par le contre-exemple des aides-soignantes. De même, les photos d'ateliers industriels en temps de guerre où les femmes sont majoritaires conduisent à relativiser les stéréotypes selon lesquels les femmes ne seraient pas compétentes en mécanique. Ou encore : les témoignages de femmes ou d'hommes minoritaires de genre dans leur formation ou leur métier introduit inévitablement des « schémas étranges » dans nos représentations, qui peuvent dès lors s'en trouver remaniées et permettre d'envisager de nouvelles perspectives. Le rôle des modèles d'identification de son propre sexe est un facteur important dans l'émergence d'intérêt et de motivation pour une activité.